



HAL
open science

“ Le sarcophage du musée de l’Hospice Saint Roch à
Issoudun (n° inv. 11.55) ”

E. Noc

► **To cite this version:**

E. Noc. “ Le sarcophage du musée de l’Hospice Saint Roch à Issoudun (n° inv. 11.55) ”. *Égypte nilotique et méditerranéenne*, 2014, 7, p. 13-32. halshs-00968503

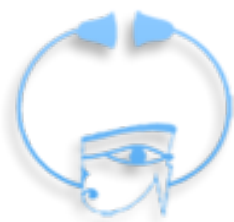
HAL Id: halshs-00968503

<https://shs.hal.science/halshs-00968503>

Submitted on 1 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ENiM

Égypte Nilotique et Méditerranéenne

**Institut d'égyptologie François Daumas
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)**

Le sarcophage du musée de l'Hospice Saint Roch à Issoudun (n° inv. 11.55)

Éloïse Noc

Citer cet article :

Éloïse Noc, « Le sarcophage du musée de l'Hospice Saint Roch à Issoudun (n° inv. 11.55) », *ENiM* 7, 2014, p. 13-32.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>

Le sarcophage du musée de l'Hospice Saint Roch à Issoudun

(n° inv. 11.55)¹

Éloïse Noc

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne

UMR 5140 (CNRS - Université Paul-Valéry - Montpellier III)

ACQUIS PAR LE Marquis de Rochemonteix², un sarcophage, une momie et un cartonnage provenant d'Akhmîm et appartenant à un certain Téos sont donnés par sa veuve au musée de Bourges en 1906³. Au même moment, un autre cercueil renfermant une momie est également offert par la Marquise à la ville d'Issoudun (Indre). Ce sarcophage⁴, dont il va être question dans ces pages, est aujourd'hui conservé dans les réserves du musée de l'Hospice Saint Roch d'Issoudun sous les numéros d'inventaires 11.55, 529 et D990.1.1⁵. Sa momie a disparu lors de la dispersion des collections dans la ville au cours de la Seconde Guerre mondiale⁶. D'après M. Dewachter, qui s'est intéressé au sarcophage d'Issoudun, il aurait été « acquis en Haute-Égypte, certainement en 1884, par le Marquis de Rochemonteix »⁷, mais dans les archives du musée de l'Hospice Saint Roch, une lettre de G. Maspero, rédigée à Paris le 16 octobre 1906 et adressée à « Monsieur » (sans doute le conservateur) stipule que le cercueil a été acheté en 1882 par le marquis de

¹ Cette recherche a été menée dans le cadre du LABEX ARCHIMEDE (axe « Représentations symboliques : la mort, les morts, les rites ») financé par l'ANR au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01. Je tiens également à remercier Sophie Cazé, conservatrice du musée d'Issoudun, et Patrice Moreau, attaché de conservation, d'avoir permis la publication de ce sarcophage et tout mis en œuvre pour la faciliter.

² Maxence René de Chalvet (1849-1891) ; M.L. BIERBRIER, *Who was who in Egyptology*, 4th Revised Edition, Londres, 2012, p. 469.

³ Numéro d'inventaire B2666, ainsi que le fragment numéro d'inventaire 883.90.1. Sur ce cercueil, voir M. DEWACHTER, « Téos, le prêtre égyptien du musée de Bourges », *Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry* 88-89, mars-juin 1987, p. 9-28 ; abrégé par la suite M. DEWACHTER, *Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry* 88-89, et J. BARRÈS, « Images radiographiques de la momie de Téos », *Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry* 88-89, mars-juin 1987, p. 29-31.

⁴ Il est inédit, donc absent du répertoire consacré aux sarcophages de la XXI^e dynastie établi par A. NIWIŃSKI, *21st Dynasty Coffins from Thebes. Chronological and Typological Studies, Theben 5*, Mayence, 1988.

⁵ Ces numéros d'inventaires sont respectivement celui du récoulement de 1947, celui donné dans le registre de 1911, et celui du dépôt du musée d'Issoudun au musée de Bourges.

⁶ S. BARBE, L. DE GUIRAN, « Restauration d'un cercueil thébain » (mémoire de fin d'Étude, École régionale des Beaux-Arts de Tours, 1993), p. 5.

« En effet, [la momie] envoyée à Issoudun, et complètement détruite depuis, avait été placée dans un cercueil remployé sans que les inscriptions soient complétées [...] », M. DEWACHTER, *Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry* 88-89, p. 10.

⁷ *Id.*, « Lettre ouverte aux membres de la Société archéologique de Chabris : l'Égypte dans les collections de l'Indre », *CAROBRIAS* 4, 1981, p. 11 et 14.

Rochemonteix au musée de Boulaq⁸. Par ailleurs et dans cette même lettre, l'auteur dit qu'« il est probable que le nom se trouve également à l'intérieur du cercueil », ce qui est inexact, nous le verrons.

Le lieu précis de la découverte du sarcophage est inconnu. Toutefois, une étiquette⁹ écrite de la main de G. Maspero, retrouvée en octobre 1986 et en partie effacée, nous indique qu'il provenait de la nécropole de Gebelein. M. Dewachter signale que « l'étude des vestiges du décor polychrome¹⁰ et les restes d'inscriptions permettent de conclure, sans l'ombre d'un doute, que ce matériel servit d'abord à l'ensevelissement à Thèbes, vers 1000 avant J.-C., d'une musicienne et chanteuse des temples du domaine divin de Karnak, dont le nom a été définitivement oblitéré par le badigeon appliqué lors du remploi »¹¹.

Effectivement, d'après le décor et les inscriptions encore lisibles – le sarcophage n'est pas en très bon état de conservation –, il fut confectionné pour une chanteuse d'Amon-Rê, roi des dieux, et musicienne du chœur de Mout la Grande, maîtresse de l'*Ichérou*. Elle officiait donc dans les temples du domaine de Karnak.



Fig. 1. Extrait de la ligne de texte horizontale sur le côté gauche de la cuve où devait figurer le nom de la défunte.

Plusieurs restaurations furent engagées sur le sarcophage. La première eut lieu en 1989 et la seconde, diligentée en 1993 par l'université des Beaux-Arts de Tours, fut l'occasion de l'étudier plus en détail. Les auteurs du mémoire qui en résulta indiquent que « l'emplacement destiné au nom a été laissé initialement vierge et n'a jamais été rempli »¹² et « le nom du nouveau défunt n'a pas été inscrit et aucune trace d'un éventuel badigeon ou grattage de la surface n'est décelable sur les parois du cercueil »¹³ [fig.1-2].

Cependant, si on examine plus précisément le texte sur le côté droit de la cuve, il est possible de voir les deux derniers signes d'un nom, soit celui de la défunte, soit encore peut-être celui de sa mère¹⁴.

⁸ Archives du musée de l'Hospice Saint Roch, dossier d'œuvre.

⁹ *Id.*, « Archéologie et Muséologie : Remarques à propos du cercueil égyptien du musée d'Issoudun », *Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry* 99-100, Bourges, décembre 1989, p. 131, fig. 2 ; abrégé par la suite M. DEWACHTER, *Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry* 99-100. G. Maspero avait également écrit « une petite note volante [...] rédigée à propos d'un ouchebti du scribe du temple de Ptah », présente au musée Cujas, à Bourges. M. DEWACHTER, « L'Égypte dans les musées, Châteaux, Bibliothèque et Sociétés savantes de provinces », *BSFE* 103, 1985, p. 28.

¹⁰ Sur l'analyse des pigments analysés par microspectromie Raman, voir S. BARBE, L. DE GUIRAN, *op. cit.*, p. 44-45.

¹¹ M. DEWACHTER, *Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry* 99-100, p. 131, fig. 3.

¹² S. BARBE, L. DE GUIRAN, *op. cit.*, p. 7, concernant le côté gauche de la cuve.

¹³ « L'examen de cette zone sous lumière infra-rouge a confirmé l'absence de réinscription », *ibid.*, p. 6.

¹⁴ Cf. *infra*. p. 18, et p. 19, n. 33.



Fig. 2. Extraits de la ligne de texte horizontale sur le côté droit de la cuve où devait figurer le nom de la défunte.

En dépôt au musée de Bourges entre 1990 et 2000, le sarcophage fut exposé une première fois à la Maison d'Issoudun et du Berry lors de l'exposition *La donation Rochemonteix* qui eut lieu du 29 avril au 6 juin 1994. Après son retour dans les réserves du musée d'Issoudun, il fut à nouveau visible trois fois : la première, pendant l'exposition *Les Trésors des Réserves* du 31 mars au 26 juin 2000 et la seconde, lors de l'exposition *Ferdinand de Lesseps, visages d'Égypte* à Menetou-Salon du 16 juin au 30 septembre 2005. Les journées du patrimoine de 2008 furent encore l'occasion de voir la pièce dans les réserves du musée de l'Hospice Saint Roch.

Description

Le cercueil

Ce cercueil anthropomorphe de la XXI^e dynastie mesure 188 centimètres de long, 55 centimètres de large et 60 centimètres de haut. Il est composé de 27 pièces [fig. 5] de bois de figuier sycomore¹⁵ assemblées à l'aide de 90 chevilles (pas moins de 40 pour le seul couvercle). Stiqué et peint, il appartient au type à fond jaune¹⁶. Les surfaces ont été recouvertes au préalable d'une préparation blanche¹⁷. Le couvercle est joint à la cuve grâce à de faux-tenons mortaises. « Une cheville maintient chaque extrémité des faux-tenons dans la mortaise. Il y a donc deux chevilles par faux-tenons. Ces assemblages sont au nombre de huit, c'est-à-dire quatre dans chacune des parois latérales de la cuve »¹⁸.

D'après l'analyse du cercueil de 1993, il semble que la confection des éléments de bois le constituant a été hâtive. En effet, des traces d'herminette sont encore visibles là où la peinture

¹⁵ « L'analyse par anatomie microscopique a été effectuée par le service d'anatomie des bois du Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren. », *ibid.*, p. 31.

¹⁶ J.H. TAYLOR, *Egyptian Coffins*, Princes Risborough, 1989, p. 40-46 ; A. DODSON, *The mummy in Ancient Egypt. Equipping the Dead for Eternity*, Londres, 1998, p. 228-233, fig. 296 ; D.A. ASTON, *Burial Assemblages of Dynasty 21-25: Chronology – Typology – Developments*, Vienne, 2009.

¹⁷ S. BARBE, L. DE GUIRAN, *op. cit.*, p. 42.

¹⁸ *Ibid.*, p. 33-36.

a disparu. De plus, on peut constater que l'artisan, lors de la taille, n'a pas tenu compte du sens des fibres du bois¹⁹.

Afin de masquer les imperfections ou encore de dessiner certaines parties du corps en relief, comme la tête par exemple, plusieurs pâtes, différentes de la couche blanche appliquée au-dessus pour recevoir le décor et les inscriptions, ont été appliquées sur le cercueil²⁰. Les premières de couleur beige sont de trois types. Un premier enduit grossier²¹, composé de fragments de végétaux²² et de cailloux notamment, a été appliqué à l'extérieur du sarcophage en couches pouvant atteindre 2 centimètres d'épaisseur. Cet enduit a permis de combler des nœuds du bois ainsi que des écarts de jointures entre les pièces. Il a encore servi à modeler la forme anthropoïde du couvercle. Un deuxième enduit plus sombre, contenant aussi des éléments végétaux mais plus finement broyés, a vraisemblablement été complété par un liant pour réaliser, par exemple, le volume de la tête du couvercle. Enfin, le troisième plus fin ne contient pas de végétaux et sa teinte est plus claire. Appliqué en couches de quelques millimètres, il a permis de lisser la surface, effacer quelques défauts du bois et masquer les chevilles et les irrégularités du montage. Analysés par diffractométrie des rayons X, ces enduits beiges ont révélé une part importante de calcite ainsi que de quartz ; quelques traces d'argile ont été relevées, mais trop peu pour en avoir été le liant.

De couleur blanche, une autre préparation épaisse a été posée sur les joints des pièces de la cuve et sous la tête. À base de carbonate, cette pâte est dépourvue de fibre.

Enfin, une couche blanche composée essentiellement de sulfate de calcium CaSO_4 fut appliquée à l'intérieur de la cuve dans toutes les jointures des parois sur les enduits beiges et en bandes plus épaisses sur le fond de la cuve.

Ont également été retrouvés des lambeaux de tissus, encore visibles au moment de la restauration de 1993, placés sur les jointures des pièces et sur la polychromie originale. Ils ont été recouverts d'une nouvelle couche de sulfate de calcium. D'après les restauratrices, il s'agirait « d'une consolidation ancienne et sans doute antique pratiquée lors du réemploi du cercueil à Gebelein »²³.

Le couvercle

Composé de 16 pièces de bois, le couvercle est à rapprocher des types III de la typologie de A. Niwiński²⁴. Il prend l'apparence du corps momifié de la défunte [fig. 6]. Celle-ci est coiffée d'une perruque tripartite noire décorée et de trois fleurs de lotus au sommet du crâne, alors que ses mèches retombent sur sa poitrine. La perruque est délimitée sur le front par un bandeau bleu. La défunte porte un collier *ousekh* composé de plusieurs rangs de motifs géométriques polychromes. Sur le collier, reposent ses mains en relief, croisées et ouvertes.

¹⁹ *Ibid.*, p. 33.

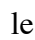
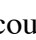
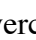
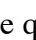
²⁰ Sur l'analyse des « enduits », voir *ibid.*, p. 40-42.

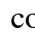
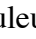
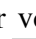
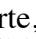
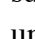
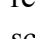
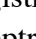
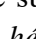



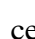
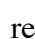


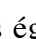
²¹ Il s'agit du terme utilisé dans le dossier de restauration, voir *ibid.*, p. 38-40.

²² Les fibres végétales et le sable ont permis « d'éviter les phénomènes de retrait et de fissuration du matériau lors du séchage », *ibid.*, p. 40.

²³ *Ibid.*, p. 42.

²⁴ A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 68-69 et p. 76-78. Malgré le mauvais état de conservation du couvercle et compte tenu de la présence des colonnes de texte sur sa partie inférieure, le type C pourrait être écarté. Précisons que les restauratrices qui travaillèrent sur le cercueil en 1993, S. Barbe, L. de Guiran, ont identifié le couvercle comme étant de type A, voir S. BARBE, L. DE GUIRAN, *op. cit.*, p. 25.

Issus du travail préparatoire, certains tracés du décor et de signes hiéroglyphiques – autant sur le couvercle que sur la cuve – ont été conservés. Ainsi les parties du corps comme  et  ou d'autres éléments comme  et  n'ont jamais été recouverts de leurs couleurs respectives.

Plusieurs thèmes sont figurés sur ce couvercle. Une déesse, très vraisemblablement la déesse Nout, déploie ses ailes sur l'abdomen de la défunte. Au-dessus, un fragment de scène laisse entrevoir le dieu Osiris emmailloté dans une toile verte et coiffé de la couronne *hedjet* de couleur verte, accompagné d'une inscription lacunaire composée peut-être du signe  suivi de   , « Maîtresse de la chapelle, Nekhbet (1) »²⁵. Sous Nout, et à trois reprises, un scarabée, tenant entre ses pattes le disque solaire  accompagné de deux cobras de chaque côté, est figuré, encadré par une paire de divinités, différente selon les registres. Au registre supérieur, il s'agit de deux figures d'Osiris, représentées les bras croisés, munies du sceptre *héqa* et du fouet *nékhakha*, assise et emmaillotées. Elles encadrent le scarabée  sous lequel est présent le signe . Le nom de Neith  apparaît deux fois de part et d'autre du scarabée, et il est encore possible de lire   , « doué de vie et de pouvoir ». Au registre central, ce sont deux dieux hiéracocéphales surmontés d'un disque solaire  qui sont représentés également emmaillotés. Cette scène est accompagnée de l'inscription    , « Grand dieu ». Enfin, au registre inférieur, ce sont deux dieux anthropomorphes surmontés d'un disque solaire qui encadrent le scarabée.

Sous le premier registre, des colonnes de texte étaient peintes – une à gauche de la défunte (3) (une ligne de texte horizontale est aussi peinte [2]) et au moins une à droite de celle-ci (4), longeant les deux registres suivants. Ces inscriptions sont très endommagées et seuls quelques signes sont encore lisibles.

À gauche de la défunte :

→  (2) puis ↓←      (3)

L'*Imakh* [...] ; [...] du chœur de Mout [...].

À droite de la défunte :

←↓           (4)

Paroles prononcées par l'Osiris, la maîtresse de maison, la chanteuse d'Amon-Rê.

Entre chaque registre, un décor est composé de plusieurs rangées de motifs géométriques représentant des fleurs de lotus ainsi que des uréi.

Le décor figurant sur les pieds reprend celui réalisé sur le bas du corps, peint à l'envers de manière à être vu par la défunte.

L'extrémité basse du couvercle est très abîmée et aucune figuration ni aucun texte n'est conservé. Seul une couche blanche est encore présente.

Le revers du couvercle n'est pas peint.

²⁵ Les numéros entre parenthèses sont ceux qui figurent sur le fac-similé du couvercle de la fig. 6.

Extérieur de la cuve [fig. 7 et 8]

Le fond de la cuve se compose de 4 ou 5 morceaux de bois asymétriques. Le nombre exact ne peut être déterminé en raison d'une partie manquante. C'est sur la cuve, sur les parties hautes des parois latérales, que figure le titre de la défunte à laquelle était destiné le cercueil.

À gauche de la défunte (CGligne) ²⁶ :



[...] l'excellente, la maîtresse de maison ²⁷, la chanteuse-choriste ²⁸ d'Amon-Rê roi des dieux, la chanteuse-musicienne ²⁹ du chœur ³⁰ de Mout ³¹ la Grande, maîtresse de l'*Ichérou*, [...] justifiée [...] le ciel [...] l'horizon [...] la barque qui navigue [...] ³².

À droite de la défunte (CDligne) :



[...] maîtresse de maison, la chanteuse-choriste d'Amon-Rê roi des dieux, chanteuse-musicienne du chœur de Mout la Grande, maîtresse de l'*Ichérou*, justifiée à l'occident de

²⁶ Les numérotations des inscriptions se rapportent à celles présentes sur les fac-similés. « CG » et « CD » signifient respectivement « côté gauche » et « côté droit ». « v » est à comprendre comme « vignette » et « col », comme « colonne ». « CGv1 » correspond donc à la vignette 1 du côté gauche.

²⁷ Sur les titres, voir S.-A. NAGUIB, *Le clergé féminin d'Amon thébain*, OLA 38, Louvain, 1990, p. 19-20 et p. 232-239.

²⁸ Sur *šm'yt*, « chanteuse-choriste », voir *ibid.*, p. 234-235 et 235-236.

²⁹ Sur *hsyt*, « chanteuse-musicienne », voir *ibid.*, p. 232-235.

³⁰ Le terme $\overline{\text{A}}$, $\overline{\text{C}}$, correspond au titre traduit par « chœur », à l'instar de $\overline{\text{A}}$ $\overline{\text{C}}$, *hn* (Wb III, 285, 14-15), plus fréquent (dont au moins une fonction consistait à battre la mesure) et dérivé de $\overline{\text{A}}$ $\overline{\text{C}}$, *hnj*, « danser, jouer de la musique » (Wb III, 288, 7). Deux éléments sont à retenir : le premier terme emploie le bras (avec la paume de la main orientée vers le bas), le second utilise régulièrement le signe $\overline{\text{A}}$, deux éléments (bras et jambes) présents dans la graphie du titre du sarcophage. Ces deux titres sont bien proches sémantiquement, il s'agit là de groupes liés aux arts lyrique et chorégraphique. Le mot *hsyt* est traduit par « musicienne », ainsi qu'en témoignent les déterminatifs utilisés lorsqu'est mentionné le titre *hsyt n(y) pꜣ' n(y) Mw.t*. Dans la TT 117, on trouve le terme *hsyt* suivi du signe de la harpiste debout (F. KAMPP, *Die Thebanische Nekropole, Zum Wandel des Grabgedankens von der XVIII. Bis zu XX. Dynastie*, 1, Mayence, 1996, p. 400-401), traduit par « harpiste », donc une musicienne. Par conséquent, la défunte pour laquelle était destiné ce cercueil serait une musicienne qui accompagnait/composait le chœur de Mout la Grande, dame de l'*Ichérou*.

³¹ Sur le titre *hsyt n(y) pꜣ' n(y) Mw.t*, voir S.-A. NAGUIB, *op. cit.*, p. 234-235 ; et C. KOCH, « Die den Amun mit ihrer Stimme zufriedustellen ». *Gottesgemahlinnen und Musikerinnen im thebanischen Amunstaat von der 22. bis zur 26. Dynastie*, SRAT 27, Dettelbach, 2012, p. 185-198 (passim) et index p. 324.

³² Pour des formules similaires, voir A. NIWIŃSKI, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari (sarcophages)*. *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire N^{os} 6029-6069*, Le Caire, 1996, p. 86-87.

Thèbes [...] Osiris qui préside à l'Occident [...] qui réside à Abydos, roi divin qui sort de la *Douat* [...] justifiée³³ [...].

L'extérieur de cette cuve, à l'exception des extrémités haute et basse peintes en blanc comme pour le couvercle, est entièrement décoré et inscrit. Les motifs furent peints puis vernis³⁴. Sur toute sa longueur, tant sur le panneau gauche que sur celui de droite, la partie haute de la cuve est soulignée d'un épais trait bleu surmonté d'une frise de rectangles bleus et rouges entrecoupés par de plus petits peints en vert, elle-même surmontée d'une ligne de texte. En dessous, le décor est organisé en un registre de plusieurs vignettes accompagnées par des colonnes de hiéroglyphes noirs, verts et rouges, le tout réalisé sur fond jaune. Ces colonnes, toujours au nombre de deux, excepté trois colonnes au centre de chaque côté du cercueil, délimitent les représentations.

Les scènes, elles aussi légendées, montrent la défunte offrant à différentes divinités.

Côté gauche de la cuve³⁵

Vignette 1 :

Dans cette scène, un personnage, peut-être la défunte, n'est que partiellement visible. Il fait face à une table d'offrande.




Maître de la *Douat*.



Osiris, Grand dieu, maître d'Abydos.

Vignettes 2 et 3 :

Deux scènes symétriques sont séparées par le sceptre *hrp*. Dans la première, derrière des offrandes, la défunte debout est en adoration devant le dieu Rê hiéracocéphale assis sur son trône et muni du sceptre *héqa* et du fouet *nékhakha*. Dans la seconde, la défunte, derrière une table d'offrandes, offre le vase  à la même divinité assise.

³³ Avant la formule *mꜣ'-hrw*, il est tout à fait possible d'envisager la présence du nom de la défunte ou peut-être encore celui de sa mère, dont il ne reste que les deux derniers signes Δ □.

³⁴ Sur l'analyse du vernis, voir S. BARBE, L. DE GUIRAN, *op. cit.*, p. 45-46.

³⁵ Les inscriptions des vignettes sont restituées ici telles qu'elles apparaissent sur le cercueil afin de conserver l'agencement des signes disposés en facteur commun pour plusieurs formules.



CGv3

CGv2

Fig. 3. Vignettes 2 et 3 côté gauche de la défunte (CGv2 et 3).

Inscriptions vignette 2 :



Le dieu maître de la butte ³⁶ ; Nekhbet, Ouadjet.



Faire une louange.

Et derrière le dieu :



Grand dieu [...] qui [réside dans] la *Chétyt*.

Inscriptions vignette 3 :



Le dieu maître de la *Douat*.

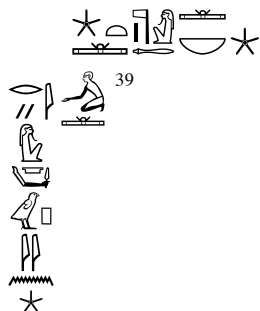
Nekhbet, Ouadjet.

³⁶ Pour *nb j:t*, voir *LGG III*, 567a-b.

Adorer, le grand dieu, maître de la *Douat* [...].

Vignette 6 :

Postée derrière des offrandes, la défunte est vraisemblablement à nouveau en adoration devant un serpent gardien des portes.



Adorer le grand dieu, maître de la *Douat*, louer le gardien de porte, celui qui met à distance de la *Douat*.

Vignette 7 :

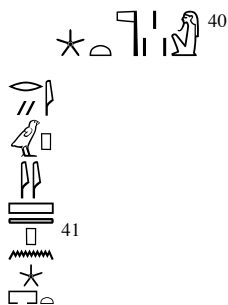
Une divinité vautour est assise sur un trône face à une nébride, derrière une table sur laquelle est posé un vase *b3s*.




Adorer le grand dieu, maître [...] ; adorer Osiris.

Vignette 8 :

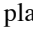
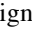
Derrière une table d'offrandes, la défunte est à nouveau en adoration devant un serpent gardien des portes.



Adorer les dieux ; c'est le gardien mystérieux de la *Douat*.

³⁹ Soit le groupe  légende la figure de la défunte, soit il est à combiner avec l'expression suivante, malgré la double orientation des signes. La défunte, tournée vers le dieu, est surmontée d'un texte se lisant de gauche à droite, tandis que le serpent, génie des portes qui est face à la défunte est accompagné d'une colonne de texte se lisant de droite à gauche.

⁴⁰ À l'image de ce que nous avons pu voir précédemment, l'action d'adorer peut très bien concerner le gardien des portes.

⁴¹ À la place du signe , on attendrait plus volontiers le signe .

Vignette 9 :

Deux personnages momifiés se font face. Entre eux, seule une table d'offrandes est toujours visible.

Aucune inscription n'est ici perceptible, excepté peut-être le signe .


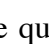
Côté droit de la cuve

Vignette 1 :


Un dieu à tête de héron est surmonté d'une inscription.



Grand dieu mystérieux.

D'autres signes :  et ce qui semble peut-être être le signe  sont encore lisibles, mais aucune traduction ne peut être proposée.

Vignettes 2 et 3 :

Deux scènes d'offrande presque identiques sont peintes symétriquement. À gauche, la défunte fait offrande de la botte d'oignons  au dieu Osiris assis sur son trône, derrière une table d'offrandes et une nébride, muni du sceptre *héqa* et du fouet *nékhakha*. À droite, la défunte fait offrande du vase *b3s* au même dieu, dans les mêmes circonstances.

Inscriptions vignette 2 :

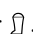


Au-dessus d'Osiris, l'inscription : *ntr*, « dieu », se lit de gauche à droite.

Ensuite, le sens de lecture s'inverse pour l'inscription : « Nekhbet maîtresse de la *Douat*, Ouadjet ».

Inscriptions vignette 3 :



⁴² Le dernier signe est utilisé pour .

La même disposition que dans celle lui faisant face est adoptée dans cette vignette, mais le sens y est inversé. Le mot *ntr* surmonte Osiris puis suivent les noms de Nekhbet et Ouadjet.

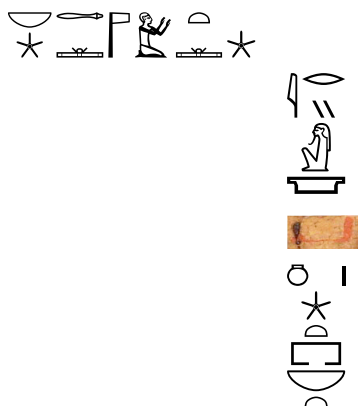
Vignette 4 :



La défunte est adoration devant un serpent gardien des portes. Entre eux, plusieurs offrandes sont peintes.

Fig. 4. Vignette 4 du côté droit de la défunte (CDv4).

Au-dessus de la défunte et des offrandes :



Adorer le grand dieu, maître de la *Douat*. Le gardien de porte de toute la *Douat*.

Vignette 5 :

La défunte est en adoration devant un dieu cynocéphale, peut-être le babouin Hapi.

Au-dessus de la divinité



Maître de la *Douat*.

Au-dessus de la défunte



Adorer.

Vignette 6 :

Comme dans la vignette 4, la défunte est à nouveau en adoration devant un serpent gardien des portes. Des offrandes sont encore disposées entre eux.

☐ ◡ ☆⁴³ | ☐ ◡ ◡⁴⁴



La *Douat* ; adorer le grand dieu de la butte. C'est ce gardien de la *Douat*.

Vignette 7 :

La défunte est placée devant une divinité momiforme assise sur un trône. La scène est lacunaire et aucune inscription n'est lisible.

Vignette 8 :

Encore très endommagée, cette vignette montre un dieu à tête de canidé trônant devant une nébride.



Le grand dieu maître [...].

Vignette 9 :

Un dieu hiéracocéphale est debout.

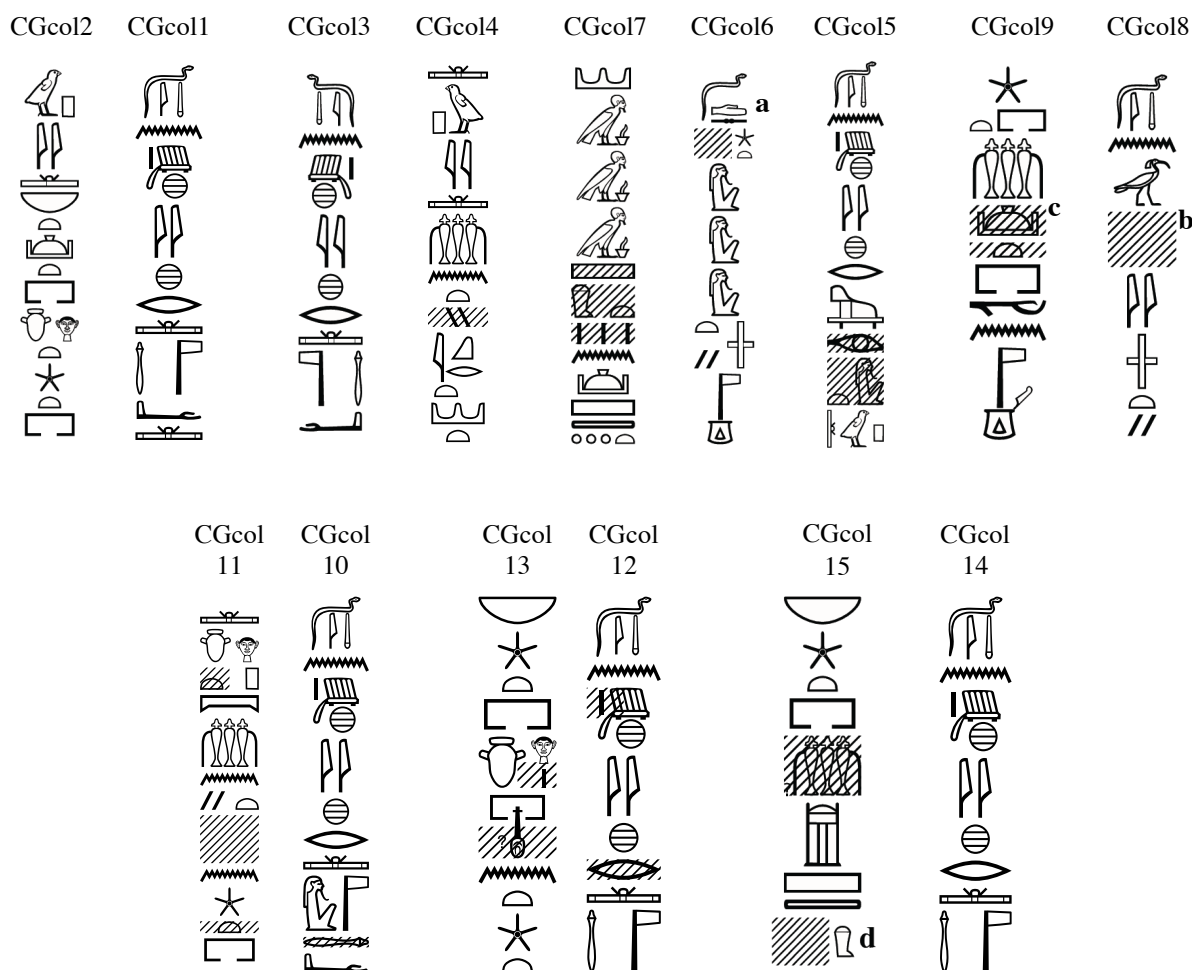


Le grand dieu.


Les colonnes de texte séparant les scènes de chaque côté du cercueil se composent de formules du type *ḏd-mdw-jn*.


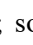
⁴³ Le signe ☆ est ici placé en facteur commun aux deux inscriptions.

⁴⁴ Cette formule fait référence soit au serpent, soit plutôt à la divinité momiforme, présente dans la vignette suivante, face à laquelle se trouve la défunte également momiforme.

Colonnes de gauche⁴⁵

a. Il y a un repentir à cet endroit du texte.


b. Il s'agit vraisemblablement d'un second signe  (« deux Akhou »).

c. Noter ici le groupe  ; soit il convient de voir dans les deux derniers signes un double déterminatif du terme *j3.t* composé du plan d'édifice et de la branche, soit de reconnaître dans le signe  une graphie possible du terme *št3*⁴⁶ ; cette forme renvoie implicitement aux entités mentionnées dans les colonnes le précédant (CGcol5-7), notamment les *b3.w št3.w n(y.w) j3.t št3.t*, manifestations d'entités défuntes résidant précisément sous des buttes funéraires boisées, jouant sur le rapport entre le caractère caché, secret de la *Chétyt* et la végétation associée sur sa superstructure⁴⁷.

⁴⁵ Les colonnes sont volontairement reproduites de la même hauteur, respectant ainsi leur taille sur la cuve du cercueil. Cette disposition permet de mettre en évidence le fait que plus la lecture avance, plus le nombre de signes diminue. Ce phénomène est également visible pour les colonnes de la cuve situées sur le côté droit de la défunte.

⁴⁶ P. VERNUS, « Le mot *št3.w*, “branchages, bosquets, bois” », *RdE* 29, 1977, p. 179-193.

⁴⁷ P. KOEMOTH, « Des défunts “Secrets-de-places” aux arbres sacrés des nécropoles divines *št3.w-s.wt* », *DE* 25, 1993, p. 29-37.

d Le signe du four de potier  est dépourvu de sa partie sommitale. Pour une lecture alternative à *jtr.t štš(.t)*, voir n. 48.

CGcol1 et 2 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès de ce grand dieu, maître de la butte qui réside dans la *Douat*.

CGcol3et CGcol4 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès de ce grand dieu qui préside à l'*Igéret*.

CGcol5, CGcol6 et CGcol7 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès de cet Osiris. Elle dit : « Adorer les dieux qui résident dans la nécropole, les *baou* mystérieux de la butte mystérieuse ⁴⁸ ».

CGcol8 et CGcol9 :

Paroles prononcées par les deux Akhou (?) qui résident dans la *Douat* et qui président à la butte de la nécropole.

CGcol10 et CGcol11 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu qui réside au ciel qui préside [à la butte] de la *Douat*.

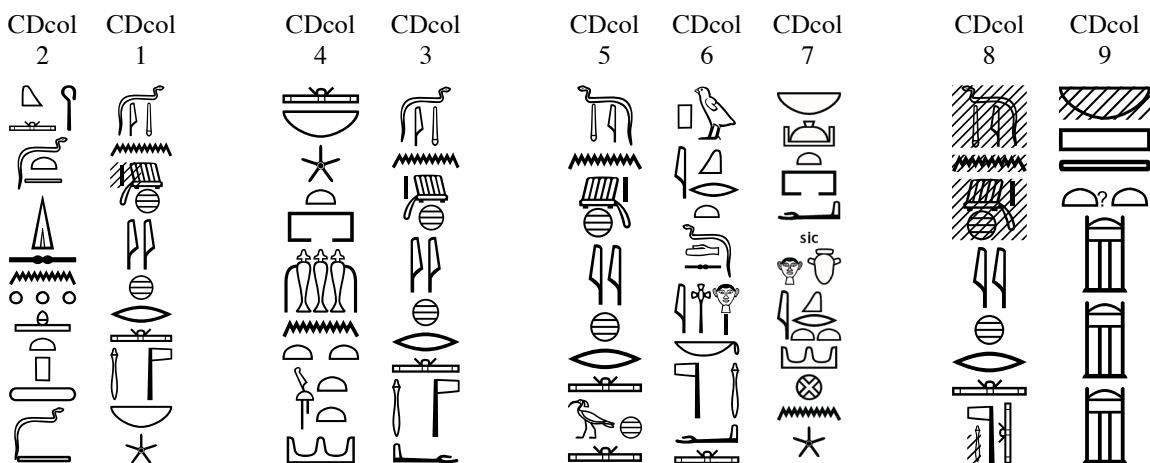
CGcol12 et CGcol13 :



Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu, maître de la *Douat* qui réside dans Pernefer de la *Douat*.

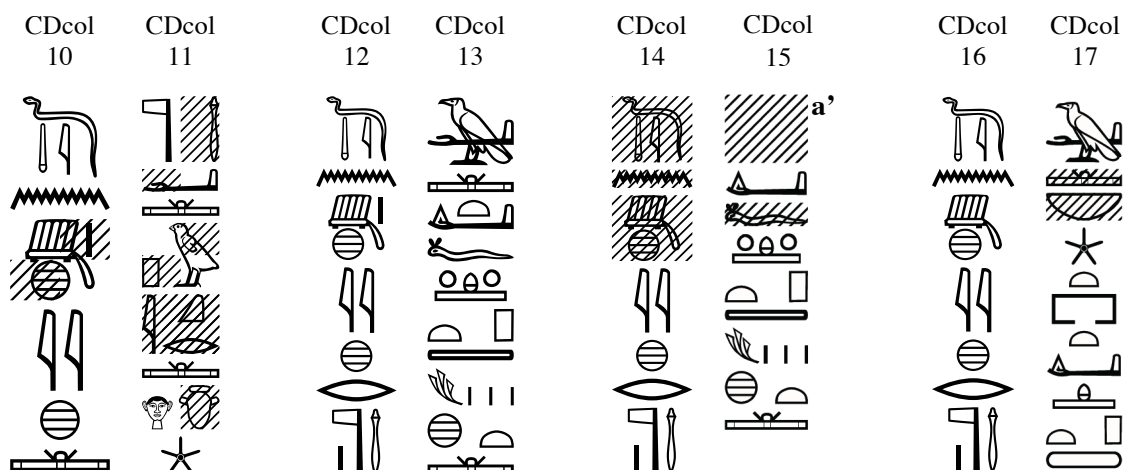
CGcol14 et CGcol15 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu, maître de la *Douat* qui préside à la chapelle mystérieuse.

Colonnes de droite



⁴⁸ Bien que le signe  accolé directement au groupe juxtaposant verticalement les signes *š* et *tš* ait pu être lu *šty.t*, la lecture *jš.t štš.t* semble préférable ; voir de même pour une construction similaire mais avec un , CGcol15.



a' Il est probable que dans cette lacune apparaisse le signe .

CDcol1 et CDcol2 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu, maître de la *Douat*, du souverain de l'éternité, puissent-ils accorder l'offrande *hétep* éternellement.

CDcol3 et CDcol4 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu, maître de la *Douat* qui préside à l'Occident.

CDcol5, CDcol6, CDcol7 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès de cet *akhou* excellent, elle dit : « Salut à toi, dieu grand, maître de la butte qui réside dans l'*Igéret* de la *Douat* ».

CDcol8 et CDcol9 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu maître de la *Chétyt*.

CDcol10 et CDcol11 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès de ce grand dieu [excellent] qui réside dans la *Douat*.

CDcol12 et CDcol13 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu, le grand.

Puisse-t-il accorder l'offrande *khet* ⁴⁹.

CDcol14 et CDcol15 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu.

Puisse-t-il accorder l'offrande *khet*.

CDcol16 et CDcol17 :

Paroles prononcées par l'*Imakhy* auprès du grand dieu, le grand, maître de la *Douat*, celui qui accorde l'offrande *hétep*.

⁴⁹ L'offrande *h.t* « nécessaire au rite » ; pour *jh.t*, voir *AnLex* I, 77.0432 et *AnLex* II, 78.0458 (*jh.t n htp-ntr*).

Intérieur de la cuve [fig. 9]

Exception faite de la partie inférieure simplement peinte en rouge, l'intérieur de la cuve se compose d'un décor polychrome non vernis sur fond rouge⁵⁰. De part et d'autre, une divinité momiforme est surmontée des quatre enfants d'Horus, séparés en deux groupes de deux dieux, chaque couple précédé du vase *nemset* posé sur un guéridon. De chaque côté du cercueil, ce sont trois registres verticaux qui se font face, les divinités momiformes reposant sur une ligne bleue parsemée d'étoiles symbolisant le ciel. Le décor a disparu en plusieurs endroits, mais on peut encore lire certaines inscriptions.

Du côté gauche de la défunte, le premier registre montre Amset et Qebhsenouf. Ils sont surmontés de l'inscription $\leftarrow \text{☉} \otimes$, « le maître de la *Douat* ». Le registre suivant figure Hapi et Douamoutef. Aucun texte n'est présent au-dessus d'eux. Enfin, dans le troisième registre, un dieu anthropomorphe – il ne porte pas la barbe postiche – toujours momiforme est qualifié de $\leftarrow \text{☉}$, « Grand dieu ».

À droite, le premier registre est très endommagé, mais les têtes sont encore visibles, ce qui permet de les identifier comme étant les mêmes dieux que ceux de son pendant. Ils sont surmontés, comme sur la paroi gauche, de l'inscription $\rightarrow \text{☉} \otimes$, « le maître de la *Douat* ». Le deuxième registre doit vraisemblablement être encore le même que celui lui faisant face. Malheureusement, seul le bas du corps du premier personnage subsiste. Enfin, le dernier registre montre, cette fois-ci, un dieu – le personnage est pourvu de la barbe postiche – qualifié de $\rightarrow \text{☉}$, « le grand dieu ».

La partie supérieure, quant à elle, est occupée par un oiseau *ba*, les ailes déployées.

Conclusion

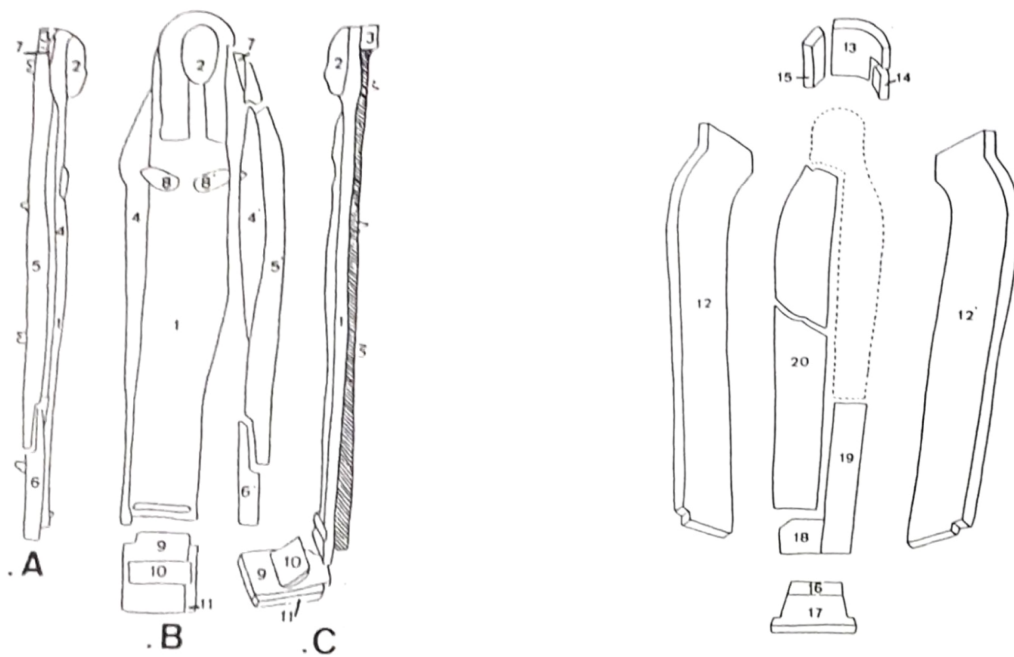
Le classement typologique du couvercle et de la cuve permet de dater l'ensemble de la fin de la XXI^e dynastie. En outre, et ce malgré la piètre qualité de l'exécution de son iconographie polychrome, ce cercueil semble bien apparenté à ceux découverts en 1891 dans la tombe de Bab el-Gusus, la cachette des prêtres d'Amon aménagée à Deir el-Bahari entre 958 et 945 av. J.-C. et qui contenait 153 cercueils.

Puisque découvert à Gebelein, ce sarcophage a sans doute été réemployé à une date ultérieure, ce que semble d'ailleurs attester la restauration visible à l'intérieur de la cuve⁵¹. Mais aucun remaniement de l'iconographie et des inscriptions ne fut effectué.

Même si l'état de conservation du cercueil n'est pas très bon, cette étude a permis de dégager quelques aspects intéressants. Ainsi, la présence non négligeable de signes hiéroglyphiques laissés sciemment à l'état de dessins préparatoires ; ces signes correspondant à des parties du corps humain n'ont pas été repris par le peintre et sont donc de couleur ocre rouge. Dans les vignettes, certains signes que l'on pourrait considérer comme des éléments de remplissage sont tout à fait lisibles et font sens. Dans le même ordre d'idée, plusieurs hiéroglyphes sont régulièrement placés en facteur commun. Enfin, la présentation en série des colonnes de texte, dans lesquelles la formule « *Paroles prononcées par l'Imakhy auprès du grand dieu, maître de la Douat* » est répétée régulièrement, permet de se rendre compte de la réduction progressive du nombre de signes et de constater l'augmentation de leurs dimensions.

⁵⁰ S. BARBE, L. DE GUIRAN, *op. cit.*, p. 62.

⁵¹ Cf. *supra*, p. 16.



Couvercle.

Cuve : vue éclatée.

A : profil gauche. B : vue centrée. C : profil droit.

Fig. 5. Vue éclatée des pièces de bois composant le cercueil ⁵².



Fig. 6. Cercueil, vue de face.

⁵² S. BARBE, L. DE GUIRAN, *op. cit.*, schéma I, pièces constitutives.

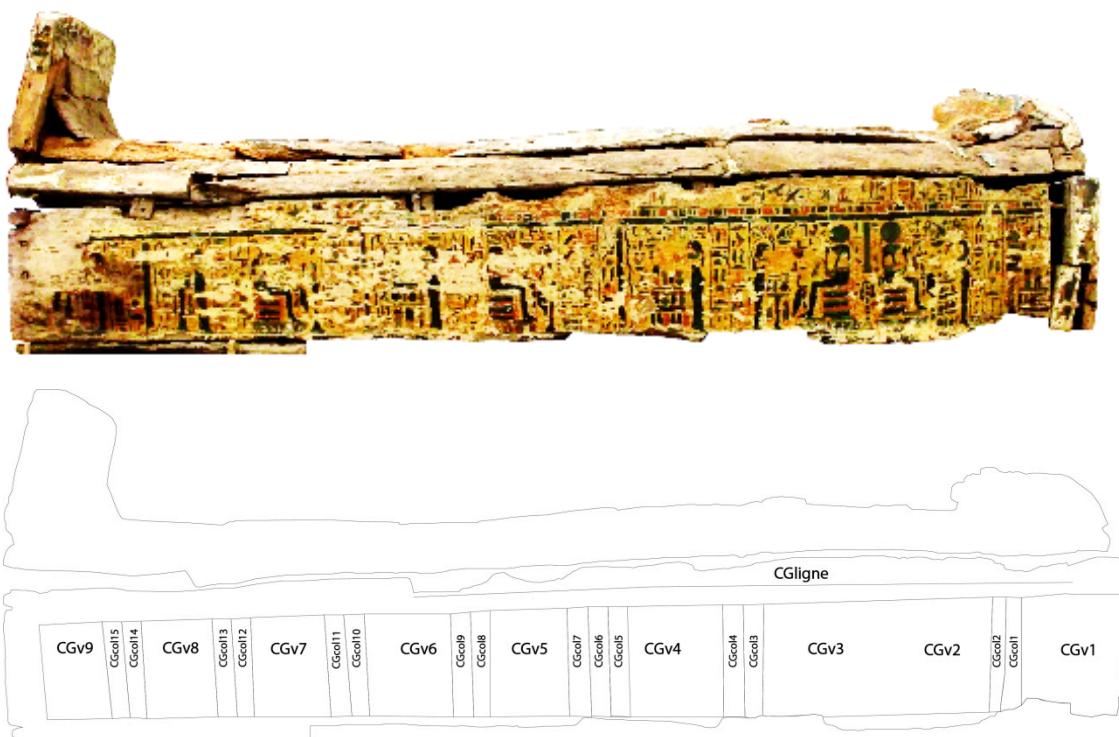


Fig. 7. Cercueil, côté gauche de la défunte.
Fac-similé avec numérotation du cercueil, côté gauche de la défunte.

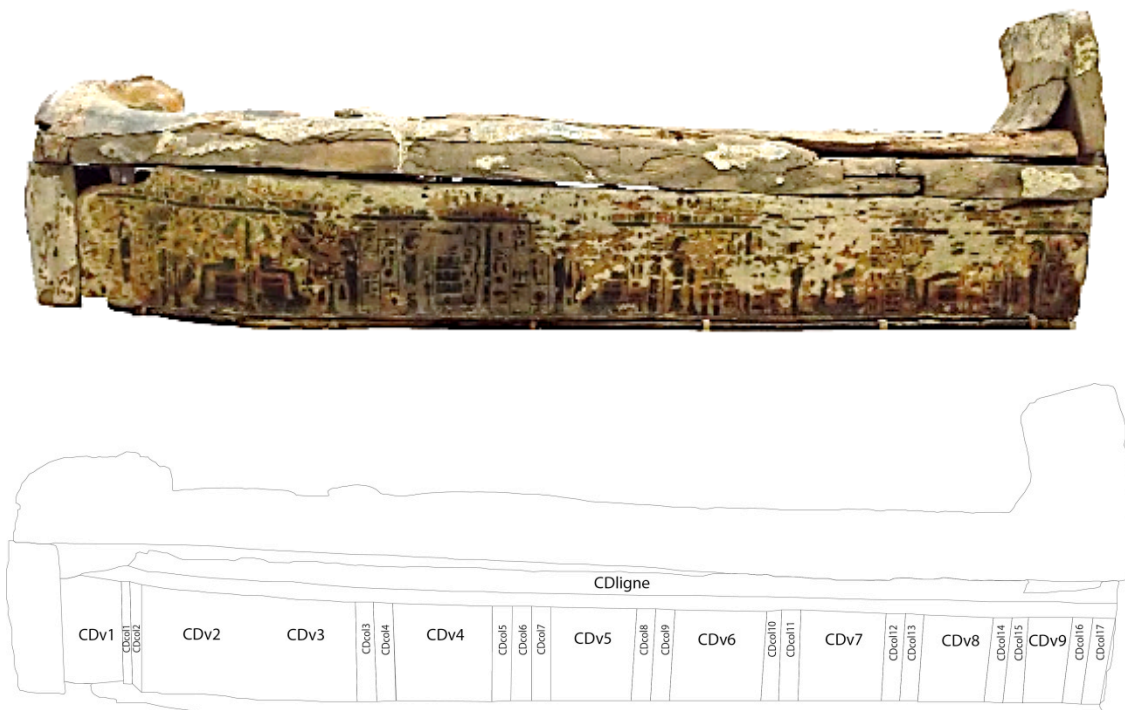


Fig. 8. Cercueil, côté droit de la défunte.
Fac-similé avec numérotation du cercueil, côté droit de la défunte.



Gauche, haut.



Gauche, milieu.



Gauche, bas.



Droit, haut.



Droit, milieu.



Droit, bas.



Tête.

Fig. 9. Intérieur de la cuve.

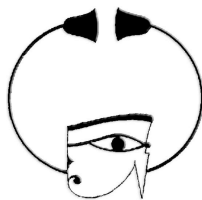
Résumé :

Étude du sarcophage anthropomorphe n° inv. 11.55 du Musée d'Issoudun (France) (XXI^e dynastie). Il appartient à une chanteuse d'Amon-Rê, roi des dieux, et musicienne du chœur de Mout, la Grande, maîtresse de l'*Ichérou*, dont le nom reste inconnu. Les inscriptions recouvrant le cercueil sont présentées, accompagnées d'une description iconographique.

Abstract:

Study of the anthropomorphic sarcophagus n° inv. 11.55 of the Issoudun Museum (France) (XXIst dynasty). It belongs to a singer of Amon-Ra king of the gods, and musician in the choir of Mut, the Great, mistress of the *Isheru*, whose name is unknown. The inscriptions covering the coffin are presented with an iconographical description.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.
<http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>



ISSN 2102-6629